

Commission du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP)

(Arrêté du 28 janvier 2026)

Angehrn Jennifer, députée, Le Crêt-du-Loche

Auchlin Maxime, député, St-Blaise

Barbezat René, ancien directeur d'Alfaset, le Locle

Fuchs-Rota Sarah, conseillère communale, commune du Val-de-Travers

Kladny Pierre, président, managing Partner ValleyRoad Capital SA, Préverenges

Kurth Laurent, ancien conseiller d'État, La Chaux-de-Fonds

Schwab Laurent, industriel, Bevaix

Smith Niel, député, La Chaux-de-Fonds

Sörensen Patricia, députée, Peseux

Studer Sloane, députée, Les Verrières

Suter Jacques, directeur opérationnel FKG Dentaire SA, La Chaux-de-Fonds

Font en outre partie du Conseil du CNIP avec voix consultative :

Nguyen Thuan, directeur du Centre neuchâtelois d'intégration professionnel (CNIP)

Modolo Fabrice, représentant du personnel CNIP, Couvet

Gianoli Valérie, cheffe de service du Service de l'emploi, la Chaux-de-Fonds

Jeannet Grégory, directeur de l'office de l'assurance invalidité du Canton de Neuchâtel, Chez-le-Bart

Informations fournies par [le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle](#)